



CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

VILLAGES D'AVENIR

NOUVELLES RURALITÉS

Grossœuvre, Jumelles, La Forêt du Parc, Prey
Avril 2026



VILLAGES D'AVENIR

4 communes dessinent ensemble leur futur

Lancé en décembre 2023, dans le cadre du plan France ruralités, le programme Villages d'avenir est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Pour améliorer la qualité de vie des habitants et renforcer l'attractivité du territoire, Villages d'avenir accompagne des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement.

Parmi les 29 villages d'avenir eurois, 23 se sont regroupés en grappes de communes autour de projets partagés. C'est le cas des communes de Grossœuvre, Jumelles, La Forêt-du-Parc et Prey.

LE RÔLE DU CAUE27

Accompagner et conseiller

Leur candidature retenue en 2024, les 4 communes, sous l'impulsion de leur cheffe de projet « Villages d'avenir », ont sollicité le CAUE27 pour :

- définir leur politique en matière d'équipements et infrastructures à l'échelle de la grappe, répondre de manière complémentaire et mutualisée aux besoins de leurs habitants, optimiser leurs investissements et rationaliser leurs coûts de fonctionnement,
- décliner sur chacune des 4 communes le besoin en équipements, espaces publics et mobilité, rénovation du patrimoine et création de nouveaux logements par l'utilisation de friches existantes.

L'accompagnement du CAUE27 a conduit cette réflexion collective.

Un projet commun s'est dessiné pour offrir aux habitants les équipements attendus à l'échelle de la grappe. Il s'est ensuite décliné dans chacune des communes.

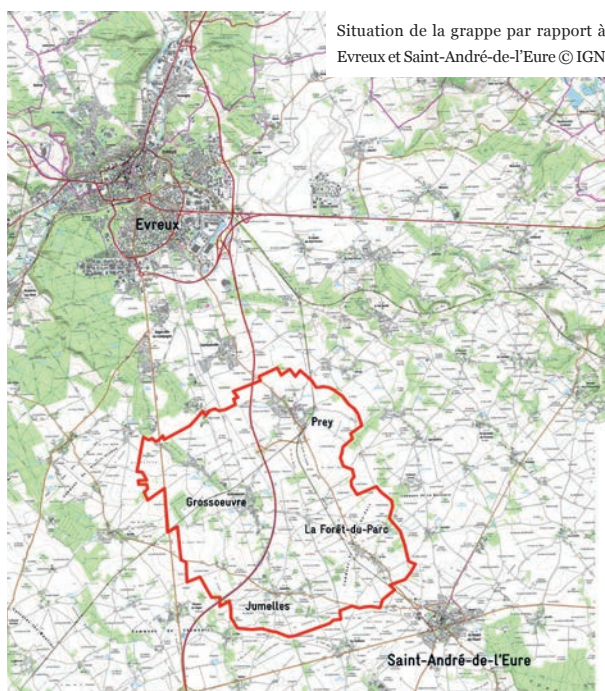
L'ÉMERGENCE D'UN PROJET DE TERRITOIRE

Se connaître et construire ensemble

L'accompagnement du CAUE27 a commencé par une lecture de territoire pour dresser un état des lieux des 4 communes et faire émerger l'identité spécifique de la grappe :

- un plateau agricole représentant la superficie d'Évreux, avec une population égalant presque celle de Saint-André-de-l'Eure ;
- des fonctions propres à chacun des villages du fait de l'offre d'équipements : le pôle enfance-jeunesse à Grossœuvre, le clos verger à Jumelles, le parc récréatif à La Forêt-du-Parc et le pôle sportif à Prey.
- une complémentarité à renforcer au niveau des équipements, notamment concernant les groupes scolaires et des salles communales ;
- un réseau de chemin ruraux à consolider pour les mobilités de loisirs et du quotidien, pouvant s'appuyer sur la voie romaine et l'ancienne voie de chemin de fer ;

Sur cette base, ont émergés 2 types de projets, communal et intercommunal, qui prendront vie à court, moyen et long terme.





1 PROJET POUR 4 COMMUNES

1 PROJET POUR CHACUNE ...

Les élus ont construit un programme d'actions s'appuyant sur les atouts et les dynamiques de chaque commune afin de renouveler leur attractivité et faire émerger un «vivre ensemble» spécifique à l'identité rurale de la grappe.

Mutualiser les équipements bâtis

- Donner des locaux fonctionnels au Carré des Loisirs
- Partager l'usage des salles des fêtes, de tailles complémentaires
- Faire un regroupement pédagogique selon les qualités bâtimementaires et spatiales de chacune des écoles

Organiser les équipements extérieurs non bâtis

- Qualifier les friches villageoises en espaces récréatifs et de loisirs
- Concentrer et développer les équipements sportifs à Prey
- Formaliser et boucler le réseau de chemins pour parcourir le territoire.

Renforcer les centralités villageoises

- Aménager les places de villages et conforter les commerces
- Valoriser les patrimoines vernaculaires ruraux
- Compléter l'offre en logements dans les centralités

... VERS DE NOUVELLES RURALITÉS

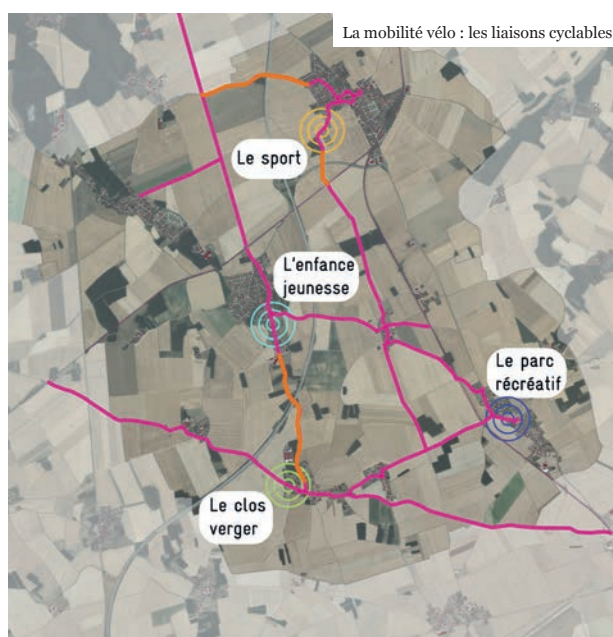
Au fil de l'accompagnement CAUE27, des questionnements sur la ruralité de demain ont émergés : Et si l'école était le point de départ d'un projet alimentaire ? Et si la cantine s'ouvrait à tous les habitants ? Et si le paysage devenait un lieu d'apprentissage et de découverte pour tous ? ...

Sur proposition du CAUE27, un atelier avec les étudiants en école d'Architecture a été organisé. Tout commence en octobre 2024 par un jeu participatif entre élus et jeunes architectes pour échanger et identifier les projets à développer pour créer des lieux de rencontre, se déplacer, faire ses courses, pratiquer une activité physique ...

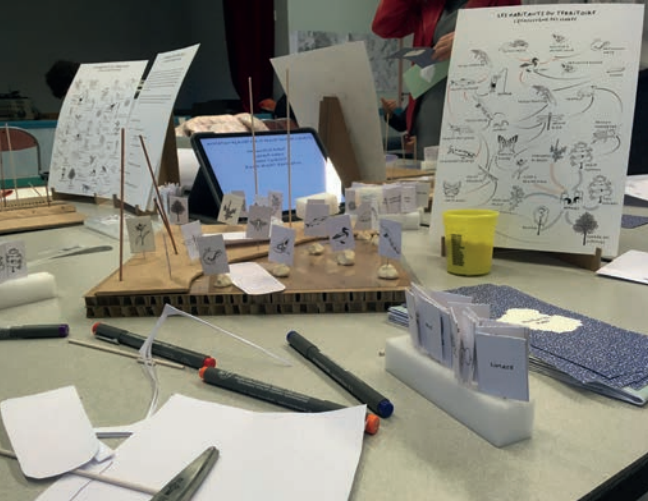
Pour qui, pourquoi et comment réhabiliter les salles d'activité ?

Pour qui, pourquoi et comment adapter les bâtiments scolaires et les équipements sportifs ? Comment végétaliser les cours de récréation ?

Les élus ont planché, échangé, re-planché, re-discuté et discutent encore sur cette base de travaux apportée par le CAUE27 et les étudiants, et qui parfois les incite à envisager leur avenir d'une nouvelle façon.



Aller vers le paysage pour le pratiquer, l'arpenter, le découvrir, l'entretenir, le faire re-vivre.
La mobilité douce crée un maillage entre les équipements et permet de se réapproprier le paysage.



POUR UN TERRITOIRE RURAL : VIVANT, COOPÉRATIF, INVENTIF

Avec les étudiants de l'E.N.S.A. PARIS-BELLEVILLE

ENCADRÉS PAR MARIE-ANGE JAMBU - PROJET DE MASTER 1 & 2 - 2024/2025

L'apport d'un regard étudiant

Faire appel à des étudiants offre un regard extérieur naïf, qui interrogent le déjà-là, remet en débat les représentations et permet de projeter une diversité de possibles.

Les étudiants se sont exprimés à l'appui de cartes, plans, perspectives, maquettes, livrets, et jeux sérieux.

Cette richesse a permis aux élus et aux habitants de s'immerger dans des pistes de projets, parfois utopiques, souvent réalistes. Ils ont regardé leur quotidien d'un autre œil, ont pris de la distance, et se sont autorisés à rêver leurs lieux de vie.

Une exposition des projets à tous les habitants

Les étudiants sont venus présenter en janvier 2025 leurs projets : à tous les élus le matin, à tous les habitants l'après-midi.

Cette exposition, les a obligé à structurer leurs discours, à argumenter leurs choix et à se mettre à la portée de chacun.

Ils ont su transmettre aux élus, grâce à leur enthousiasme face au territoire de la grappe, un élan de fraîcheur dans leur réflexion, tout en les encourageant dans leur démarche collective.

CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

22 rue Joséphine
27000 ÉVREUX
Tél : 02.32.33.15.78
caue27.fr

